

# Management des reclassements professionnels

TOO171RECP

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, [gaelle.ducher@adiaj.org](mailto:gaelle.ducher@adiaj.org)) ou Julien (01 53 39 14 24, [julien.laudat@adiaj.org](mailto:julien.laudat@adiaj.org)) pour réaliser cette formation en INTRA

## Objectifs

- Présenter le cadre général du reclassement pour inaptitude physique
- Acquérir des méthodes pratiques issues d'expériences et des outils mobilisables par la DRH
- Créer les conditions d'une dynamique collective et créative au sein de la DRH

### Public Visé

DRH et toute personne intéressée par la gestion des cas difficiles au-delà des procédures statutaires

### Pré Requis

Maîtriser la réglementation en matière de reclassement dans la fonction publique de niveau confirmé

## Objectifs pédagogiques

Présenter le cadre général du reclassement pour inaptitude physique  
Acquérir des méthodes pratiques issues d'expériences et des outils mobilisables par la DRH  
Créer les conditions d'une dynamique collective et créative au sein de la DRH

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

## Qualification Intervenant.e.s

Responsable d'un service RH, spécialiste des reclassements professionnels

## Parcours pédagogique

- **Clarifier les grandes notions liées au reclassement professionnel pour inaptitude physique**
  - Définition du reclassement pour inaptitude physique
  - Etapes préalables au reclassement
  - Période de préparation au reclassement (PPR)
- **Acteurs du reclassement : la DRH au coeur du dispositif**
  - Créer une dynamique entre les acteurs
  - Agent / DRH / Service concerné / Médecine de prévention / Membres des CAP / CST / DGS / Assistante sociale / Préventeurs / Comité médical / Commission de réforme
- **Statut confronté à la réalité : la mise en oeuvre du reclassement**
  - Modalités et Procédure
  - Difficultés rencontrées par la DRH
  - Impossibilité de reclasser
- **Diagnostic des cas d'agents en difficultés**
  - L'organisation à l'écoute des symptômes
  - Conduire un entretien / Enjeux d'un premier entretien réussi
- **Approche et enjeux stratégiques : se servir du statut pour se réinventer**
  - Mobiliser l'encadrement et en faire un partenaire
  - Les Différents dispositifs de formation, spécificités du CPF
  - Sortir de l'impasse du reclassement impossible
  - Construire des dispositifs de mobilité interne dynamiques et innovants
  - Etre créatif pour une offre plus adaptée
- **Comment éviter la solution du reclassement : prévenir et anticiper ?**
  - Gérer, c'est prévoir
  - Obligations générales de sécurité des employeurs
  - Document unique des risques professionnels, prévention de l'usure
  - Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et recensement des postes à usure professionnelle pour une meilleure anticipation
  - Lutter contre la souffrance professionnelle / Rechercher les signaux d'alerte
- **Zoom sur 3 thématiques**
  - Addictions
  - Risques psycho-sociaux
  - Handicap

## Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

**Modalités d'évaluation :** Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
  - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

**Attestations de la formation :** Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

## Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

## Durée Effectif Tarifs (net de taxes)

**21.00** Heures  
**3** Jours

De 4 à 14 Personnes

**Inter (Par personne) : 1 960.00**

**Inter Adhérent (Par personne) : 1 820.00**



**Contactez-nous !**

**Julien LAUDAT**  
Responsable formation

**Tél. : 0153391424**  
**Mail : julien.laudat@adiaj.org**